

ENS RENNES

**Concours d'entrée
Département 2SEP**

**Rapport de jury
Session 2014**

Nb : Comme indiqué ci-dessus, ce rapport concerne la session 2014 du concours d'entrée au département Sciences du sport et éducation physique (2SEP) de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Rennes. Il ne présage en rien du type de sujets posés lors des prochaines sessions du concours d'entrée. Nous invitons donc les candidats des prochaines sessions à se préparer en fonction de la totalité du programme.

Président du concours : Patrice QUINTON, Président de l'ENS Rennes

Vice-président du concours : Jacques PRIOUX, Directeur du Département 2SEP

Avant-propos

Comme pour les sessions précédentes du concours d'entrée, il doit être rappelé aux lecteurs de ce rapport que les missions de l'ENS Rennes sont de «*préparer, par une formation culturelle et scientifique de haut niveau, des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire ou dans les classes préparatoires, ainsi qu'à l'enseignement secondaire, et plus généralement, au service des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises. Elle exerce ses missions principalement dans les disciplines technologiques, scientifiques et de gestion*». L'ordre dans lequel ces missions sont présentées n'est pas anodin. Le département Sciences du sport et éducation physique (2SEP), à l'instar des autres départements de l'ENS Rennes, se doit de remplir ces missions. Nous invitons donc les candidats aux prochaines sessions du concours à bien réfléchir sur les motivations qui les animent en cherchant à intégrer le département 2SEP de l'ENS Rennes. Il est en effet important de rappeler ici que 70 % des élèves, tous départements confondus, poursuivent leur cursus universitaire en formation doctorale. Le souhait de la direction du département 2SEP est donc que le plus grand nombre de ses élèves passent l'agrégation externe en Éducation physique et sportive (EPS) puis poursuive leur cursus universitaire en formation doctorale quelque soit leurs domaines scientifiques de prédilection (SVS, SHS, Sciences pour l'ingénieur etc.). S'agissant de ce rapport nous invitons les candidats à la prochaine session du concours à le lire attentivement afin de se mettre dans les meilleures conditions pour la préparer. Nous leur recommandons également de ne pas se laisser impressionner par le contenu de certains rapports de jury qui peuvent sembler décourageant au premier abord. Les épreuves de ce concours sont accessibles au plus grand nombre d'étudiants STAPS dès lors qu'ils y consacrent du temps pour s'y préparer. Nous renvoyons, à cet égard, les candidats à la prochaine session du concours, à la lecture de son programme et nous les invitons à se préparer en fonction de la totalité de ce programme.

Jacques Prioux
Vice-Président du concours
Directeur du département 2SEP

Textes	p. 4
Informations générales	p. 6
Statistiques par épreuve	p. 6
Rapports épreuves d'admissibilité	p. 8
Rapports épreuves d'admission	p. 16
Rapports épreuves pratiques sportives	p. 19

Les rapports des jurys sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

IMPORTANT : Le texte qui suit n'est pas l'arrêté officiel paru au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce texte, non officiel, a pour unique vocation d'informer les candidats au concours d'entrée des changements qui lui sont relatifs (Changements effectifs depuis la session 2010 de ce concours).

NOR : ESRS0900447A

RLR : 441-0

arrêté du 28-10-2009

ESR - DGESIP

Vu code de l'Éducation, notamment article L. 716-1 ; loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 87-698 du 26-8-1987, modifié par décrets n° 94-1161 du 22-12-1994 et n° 2003-105 du 5-2-2003 ; arrêté du 9-9-2004 modifié par arrêté du 28-11-2005, notamment article 2; arrêté du 28-11-2006 modifié par arrêté du 5-11-2008

Article 1 - L'arrêté du 28 novembre 2006 susvisé est modifié conformément aux dispositions des articles 2 à 3.

Article 2 - L'article 1 est modifié comme suit :

I - Le 15ème alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :- Sciences du sport et éducation physique (2SEP).

II - Le 17ème alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :«*Pour être nommés élèves de l'École normale supérieure, les candidats du concours 2SEP doivent être titulaires d'un DEUG STAPS ou d'une deuxième année de licence (L2) STAPS ou avoir capitalisé 120 crédits E.C.T.S. (European Credit Transfer System) en U.F.R. STAPS*».

Article 3 - L'article 15 est remplacé par les dispositions suivantes :

Art. 15 - Sciences du sport et éducation physique (2SEP).

Le concours sciences du sport et éducation physique comporte les épreuves suivantes :

Épreuves écrites d'admissibilité

1. Composition de sciences de la vie et activité physique (durée quatre heures, coefficient 4)
2. Composition de sciences humaines et sociales et activité physique (durée quatre heures, coefficient 4)
3. Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives (durée quatre heures, coef. 6)

Épreuves d'admission

1. Épreuve écrite :

Épreuve de langue vivante étrangère (durée deux heures, coefficient 2). L'épreuve écrite de langue vivante étrangère porte exclusivement sur l'anglais. L'épreuve consiste en un exercice de version, éventuellement complété par un exercice d'expression en anglais, en réponse à une ou deux questions sur le texte.

2. Épreuves orales (leurs durées sont fixées par le jury) :

- 2.1 Épreuve orale relative aux activités physiques, sportives et artistiques (coefficient 5).
- 2.2 Épreuve orale de langue vivante étrangère (coefficient 2). L'épreuve orale de langue vivante étrangère porte exclusivement sur l'anglais. Elle comporte la présentation et le commentaire d'un texte en anglais d'intérêt général ou sportif.

3. Épreuves de pratique sportive :

- 3.1 Épreuve de pratique sportive obligatoire : Épreuve de sauvetage (coefficient 2)
- 3.2 Épreuve de pratique sportive de polyvalence (coefficient 3) : Le candidat choisit une activité physique sportive et artistique (APSA) parmi la liste suivante : gymnastique (sol),

athlétisme (longueur et 400m), sport collectif (handball), combat (judo), raquette (badminton), activité physique de pleine nature (A.P.P.N. : escalade), activité physique d'expression (APEX : danse). Cette APSA devra être différente de celle choisie pour l'épreuve de pratique sportive d'option.

3.3 Épreuve de pratique sportive d'option (coefficient 4) : Le candidat choisit une APSA parmi la liste suivante : gymnastique (sol), athlétisme (longueur et 400m), sport collectif (handball), combat (judo), raquette (badminton), A.P.P.N. (escalade), APEX (danse). Cette APSA devra être différente de celle choisie pour l'épreuve de pratique sportive de polyvalence.

Article 4 - Le directeur de l'École normale supérieure de Cachan est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Fait à Paris, le 28 octobre 2009

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
Patrick Hetzel

Informations générales

	nb de postes	nb d'inscrits	nb de présents	nb d'admissibles	Admissibilité nb de points (moyenne)	nb de classe	Admission nb de points (moyenne)	nb de poste pourvus	dernier appelé
2002	10	247	117	21	52.51 (5.25)	11	268.02(08.65)	10	10 ^{ème}
2003	10	237	95	32	42.49 (4.25)	11	267.02(08.61)	10	10 ^{ème}

2004	10	170	83	30	75.50 (7.55)	12	311.00(10.03)	10	10 ^{ème}
2005	9	191	157	30	126 (9.00)	12	352.00(11.00)	10	10 ^{ème}
2006	10	200	147	30	131 (9.36)	12	347.50(10.86)	11	11 ^{ème}
2007	10	153	106	32	126.52 (9.04)	14	340.50(10.64)	10	10 ^{ème}
2008	10	132	108	26	114.76 (8.20)	11	309.22(9.66)	10	10 ^{ème}
2009	10	92	60	25	103.52 (7.39)	12	328.25(10.26)	11	11 ^{ème}
2010	10	88	68	28	108.00 (7.71)	10	347.00(10.84)	10	10 ^{ème}
2011	10	108	87	28	109.00 (7.79)	11	358.70(11.21)	11	11 ^{ème}
2012	10	121	102	28	148.46 (10.60)	11	347.02(10.84)	11	11 ^{ème}
2013	10	109	84	28	111.00 (7.93)	13	329.00(10,28)	13	13 ^{ème}
2014	10	185	139	29	152.52 (12.86)	12	355.50(11.11)	10	10 ^{ème}

Statistiques par épreuve

Admissibilité

Épreuve de Composition de Sciences de la Vie et de la Santé (SVS) et activité physique

Total candidats inscrits : 185

Note mini : 2.50

Candidats présents : 137

Note maxi : 14.75

Candidats absents : 48

Moyenne : 7.86 ± 2.97

Épreuve de Composition de Sciences Humaines et Sociales (SHS) et activité physique

Total candidats inscrits : 185

Note mini : 0.50

Candidats présents : 138

Note maxi : 15.00

Candidats absents : 47

Moyenne : 7.07 ± 3.09

Épreuve de Dissertation de Culture Générale en relation avec les activités physiques et sportives

Total candidats inscrits : 185

Note mini : 0.00

Candidats présents : 139

Note maxi : 16.00

Candidats absents : 46

Moyenne : 6.66 ± 3.24

Admission

Épreuve de sauvetage

Total de candidats : 29

Note mini : 1.00

Candidats présents : 29

Note maxi : 18.0

Candidats absents : 0

Moyenne : 12.38 ± 3.54

Épreuve APSA

Total de candidats : 29 Note mini : 2.00

Candidats présents : 29

Note maxi : 19.50

Candidats absents : 0

Moyenne: 10.24 ± 5.68

Épreuve d'athlétisme

Option

Total de candidats : 9 Note mini : 10.00
Candidats présents : 9 Note maxi : 14.50
Candidats absents : 0 Moyenne : 13.00 ± 1.39

Polyvalence

Total de candidats : 8 Note mini : 7.00
Candidats présents : 8 Note maxi : 12.00
Candidats absents : 0 Moyenne : 10.25 ± 1.51

Épreuve de danse

Option

Total de candidats : 5 Note mini : 6.00
Candidats présents : 5 Note maxi : 14.00

Candidats absents : 0 Moyenne : 11.10 ± 3.25

Polyvalence

Total de candidats : 1 Note mini : 10.00
Candidats présents : 1 Note maxi : 10.00
Candidats absents : 0 Moyenne : 10.00 ± 0.00

Épreuve de handball

Option

Total de candidats : 3 Note mini : 8.5
Candidats présents : 3 Note maxi : 16.50
Candidats absents : 0 Moyenne : 11.67 ± 4.25

Polyvalence

Total de candidats : 3 Note mini : 10.50
Candidats présents : 3 Note maxi : 11.50
Candidats absents : 0 Moyenne : 10.83 ± 0.58

Épreuve de judo

Option

Total de candidats : 1 Note mini : 14.00
Candidats présents : 1 Note maxi : 14.00
Candidats absents : 0 Moyenne : 14.00 ± 0.00

Polyvalence

Total de candidats : 4 Note mini : 6.00
Candidats présents : 4 Note maxi : 13.00
Candidats absents : 0 Moyenne : 9.50 ± 3.11

Épreuve de langue

Epreuve écrite d'anglais

Total de candidats : 29 Note mini : 4.00
Candidats présents : 29 Note maxi : 15.50
Candidats absents : 0 Moyenne : 9.53 ± 3.28

Épreuve de badminton

Option

Total de candidats : 7 Note mini : 4.75
Candidats présents : 7 Note maxi : 16.00
Candidats absents : 0 Moyenne : 10.36 ± 3.64

Polyvalence

Total de candidats : 7 Note mini : 4.25
Candidats présents : 7 Note maxi : 11.75
Candidats absents : 0 Moyenne : 8.46 ± 2.47

Épreuve d'escalade

Option

Total de candidats : 2 Note mini : 11.50
Candidats présents : 2 Note maxi : 12.50
Candidats absents : 0 Moyenne : 12.00 ± 0.71

Polyvalence

Total de candidats : 5 Note mini : 9.00
Candidats présents : 5 Note maxi : 12.50
Candidats absents : 0 Moyenne : 10.80 ± 1.44

Épreuve de gymnastique au sol

Option

Total de candidats : 2 Note mini : 8.5
Candidats présents : 2 Note maxi : 13.00
Candidats absents : 0 Moyenne : 10.75 ± 3.18

Polyvalence

Total de candidats : 1 Note mini : 10
Candidats présents : 1 Note maxi : 10
Candidats absents : 0 Moyenne : 10 ± 0.00

Epreuve orale d'anglais

Total de candidats : 29 Note mini : 4.50
Candidats présents : 29 Note maxi : 15.50
Candidats absents : 0 Moyenne : 9.68 ± 2.73

LES RAPPORTS

Admissibilité

Composition de Sciences de la Vie (SV) et activité physique

Sujet 1 :

Vous avez en charge l'entraînement d'un groupe de jeunes hommes adultes, initialement sédentaires et en bonne santé, souhaitant préparer une épreuve de course à pied sur 10 km.

- 1. Décrire, en le justifiant d'un point de vue physiologique, les objectifs et les différents paramètres de votre programme d'entraînement (durée du programme, type d'exercice, intensité ...).**
- 2. Sur quel(s) indicateur(s) et/ou tests pouvez-vous vous appuyer pour évaluer/suivre l'efficacité de votre programme d'entraînement ?**
- 3. A quelles adaptations physiologiques peut-on s'attendre à la fin du programme ?**

Ce sujet était un sujet de physiologie demandant de proposer un programme type d'entraînement en le justifiant, puis d'en décrire les effets après avoir indiqué les méthodes de suivi des effets de cet entraînement. Ce sujet était très similaire à celui de l'année précédente. Après avoir justifié du type de filière (essentiellement aérobie) et d'effort (course à pied) mis en jeu, il s'agissait, dans la première question, d'exposer les principes physiologiques et les études (ou au moins les conclusions de ces études) permettant de justifier d'une durée minimale et/ou maximale du programme, d'une intensité minimale et/ou maximale, des types d'exercice à privilégier ou à éviter, etc ... pour la conception d'un programme d'entraînement. Puis, la réponse à la deuxième question consistait à décrire des tests d'effort de l'aptitude aérobie (de laboratoire et/ou de terrain) et les méthodes de quantification de l'effort (suivi de fréquence cardiaque, ...). Enfin, la dernière question appelait une description classique des adaptations physiologiques à l'entraînement aérobie (musculaires, métaboliques, cardiorespiratoires, ...). Comme l'année précédente, la quasi-totalité des candidats a proposé un programme type, mais en oubliant la physiologie. Cela s'est traduit par des copies de « méthodologie de l'entraînement », décrivant une planification très détaillées des séances (y compris les jours de la semaine, la durée de chaque séance, et la durée totale du programme) et de leur contenu (description des exercices, distances parcourues, etc...). La justification reposait sur des arguments du type « l'intensité sera faible au début parce que le sujet est sédentaire » alors que, par exemple, des arguments expérimentaux du type « en vertu du principe de spécificité des exercices de type natation ne sont pas efficaces » étaient attendus. Pour les seconde et troisième parties du sujet, plus classiques, une description des différents tests aérobie et mécanismes responsables de l'augmentation de la performance aérobie était attendue. Il est décevant de constater que cette approche était inexistante dans la quasi-totalité des copies. Dans ce type d'épreuve, on ne saurait trop conseiller aux candidats de garder en mémoire qu'il s'agit d'une épreuve de physiologie de l'exercice physique. Il est donc attendu des candidats qu'ils démontrent leur capacité à faire le lien entre théorie (connaissances scientifiques

issues du « laboratoire ») et pratique (le « terrain »). Il s'agit d'un exercice difficile qui demande un vrai effort de synthèse entre ces deux types de connaissances. Cette capacité repose sur une compréhension de la physiologie de l'exercice suffisante pour être mise en lien avec les connaissances de terrain. Il s'agit là d'une vraie compétence, qui dépasse à la fois la simple connaissance d'un simple cours théorique ou d'une pratique sportive.

Sujet 2 :

Rappel du sujet

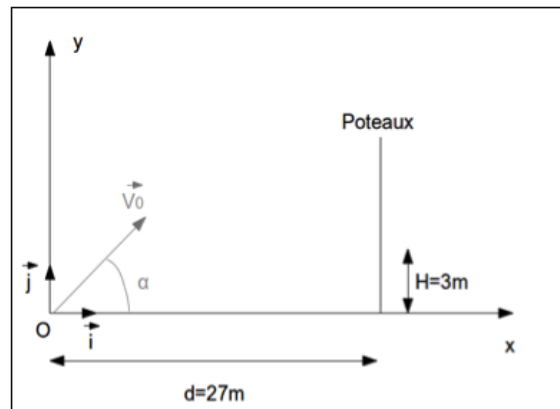
1. Questions de connaissance

- Le muscle squelettique génère et transmet de la force au squelette. Décrivez ses principales propriétés mécaniques. Celui-ci a été modélisé, pouvez-vous citer un modèle faisant référence qui permet de comprendre et analyser les propriétés mécaniques du muscle squelettique. Décrivez-le succinctement sur la base d'un schéma que vous réaliserez. (3 pts)
- Citez les formes d'énergie constituant l'énergie totale du corps d'un plongeur réalisant un salto arrière. Comment pourrait-on les déterminer ? (1,5 pts)
- Définissez l'impulsion, précisez comment vous pouvez l'exprimer d'un point de vue physique ou mathématique et décrivez deux situations en sport qui implique une « prise d'impulsion ». (1,5 pts)

2. Exercice : cinématique - buteur au rugby (4 pts)

Un buteur tente une pénalité suite à une faute au point O à 27 m en face des poteaux. Lors de sa tentative, il donne au ballon une vitesse initiale (V_0) de 20 m.s^{-1} avec un angle α de 30° par rapport à l'horizontale.

En négligeant les frottements dus à l'air, et en considérant le ballon comme une masse ponctuelle, les équations du mouvement suivant les axes x et y sont :



$$x(t) = V_{0x} \cdot t$$

$$y(t) = -\frac{1}{2} \cdot g \cdot t^2 + V_{0y} \cdot t$$

- 1/ Calculer le temps mis par le ballon pour arriver au sol, puis la distance qu'il aura alors parcourue.
- 2/ Calculer le temps mis par le ballon pour arriver au dessus de la ligne d'en but, puis la hauteur du ballon à cet instant. Sachant que les poteaux sont à une hauteur H de 3m, sa tentative sera-t-elle réussie ?

On donne : $g = 10 \text{ m.s}^{-2}$; $\cos(60) = 0,5$; $\sin(60) \approx 0,9$; $\tan(60) \approx 1,7$; $\cos(30) \approx 0,9$; $\sin(30) = 0,5$

Corrigé

Ce sujet faisait appel à des connaissances en biomécanique. Il était construit sur la base de 3 questions, faisant référence à des connaissances théoriques, et d'un exercice mobilisant des connaissances en physique-mécanique appliquées à l'étude d'un geste technique en rugby.

1^{ère} Question : Le muscle squelettique génère et transmet de la force au squelette. Décrivez ses principales propriétés mécaniques. Celui-ci a été modélisé, pouvez-vous citer un modèle faisant référence qui permet de comprendre et analyser les propriétés mécaniques du muscle squelettique. Décrivez-le succinctement sur la base d'un schéma que vous réaliserez. (3 pts)

Le muscle squelettique a des propriétés mécaniques qui ont été modélisées par Hill (1938, 1951) selon trois composantes :

- Une composante contractile : génératrice de la force (constituée par les protéines contractiles organisées en filaments) ;
- Une composante élastique en parallèle : structure élastique de soutien des fibres musculaires (constituée des couches multiples de tissus conjonctifs aponévrotiques) ;
- Une composante élastique en série (CES) : assurant la transmission de la force générée vers le squelette – le tendon (constituée de fibres de collagène).

Ce modèle a été révisé par Zajac en 1989 qui a précisé le fonctionnement de la CES en deux parties : active (ponts / myofibrilles) et passive (tendon / tissus conjonctifs).

2^{ème} Question : Citez les formes d'énergie constituant l'énergie totale du corps d'un plongeur réalisant un salto arrière. Comment pourrait-on les déterminer ? (1,5 pts)

L'énergie mécanique totale est la somme de l'énergie potentielle gravitationnelle (liée au poids de corps du plongeur et à sa variation de hauteur) et de l'énergie cinétique (associée à son mouvement au cours du plongeon). Certains auteurs intègrent dans ce calcul une énergie propre au corps humain en mouvement et dépendante de sa complexité : l'énergie de gesticulation des segments qui est une énergie cinétique associée au mouvement de chacun des segments impliqués. Pour ce qui concerne ce salto arrière en phase aérienne, nous aurons une énergie potentielle qui accompagne le corps jusqu'à l'eau et s'appliquerait au niveau du centre de masse du corps, une énergie cinétique globale du corps appliquée au centre de masse du corps et des énergies cinétiques associées à chacun des segments en mouvement qui participent au mouvement de rotation du corps (i.e., salto arrière) dans l'espace.

3^{ème} Question : Définissez l'impulsion, précisez comment vous pouvez l'exprimer d'un point de vue physique ou mathématique et décrivez deux situations en sport qui implique une « prise d'impulsion ». (1,5 pts)

Selon Marey (1984), l'impulsion est « la variation de la force de réaction au sol recueillie au cours du temps lors d'un saut en longueur ou un saut en hauteur ». D'un point de vue mécanique c'est

l'évolution au cours du temps de la résultante des forces externes, soit l'aire sous la courbe de force tracée en fonction du temps.

Deux situations sportives :

- Le saut en longueur : prise d'appel à un pied et transfert de la vitesse horizontale du sauteur en une énergie cinétique qui induit l'envol en longueur du sauteur ;
- Le saut au filet (en « contre ») en volley ball : prise d'appel à deux pieds sur le sol et extension maximale des membres inférieurs pour projeter le corps et sa masse le plus haut possible.

Exercice : cinématique - buteur au rugby (4 pts)

Un buteur tente une pénalité suite à une faute au point O à 27 m en face des poteaux. Lors de sa tentative, il donne au ballon une vitesse initiale (V_0) de 20 m.s⁻¹ avec un angle α de 30° par rapport à l'horizontale.

1/ Calculer le temps mis par le ballon pour arriver au sol, puis la distance qu'il aura alors parcourue.

Considérant le ballon comme une masse ponctuelle, et sur la base des équations du mouvement, nous avons :

$$V_{0x} = V_0 \times \cos \alpha = 20 \times 0,9 = 18 \text{ m.s}^{-1}$$

$$V_{0y} = V_0 \times \sin \alpha = 20 \times 0,5 = 10 \text{ m.s}^{-1}$$

D'où,

$$X(t) = 18 t$$

$$Y(t) = t(-5 t + 10), \text{ donc } Y(t_f) = -5 t_f + 10 = 0, \text{ où } t_f \text{ correspond au temps de retour au sol du ballon}$$

$$\text{Donc, } t_f = 2 \text{ s.}$$

2/ Calculer le temps mis par le ballon pour arriver au dessus de la ligne d'en but, puis la hauteur du ballon à cet instant. Sachant que les poteaux sont à une hauteur H de 3m, sa tentative sera-t-elle réussie ?

$$X(t_{f1}) = 27, \text{ ou } t_{f1} \text{ correspond au temps de passage du ballon au niveau de la ligne d'en but}$$

$$\text{d'où, } 18 t_{f1} = 27 \quad \text{donc, } t_{f1} = 27/18 = 1,5 \text{ s.}$$

$$Y(1,5) = -5(1,5)^2 + 10 \times 1,5 = 3,75 \text{ m}$$

Donc, la tentative est réussie.

Dans ce type d'épreuve, il faut garder à l'esprit que la résolution de l'exercice fait référence à des données assez élémentaires apprises au Lycée en série S. Il suffisait de mobiliser les éléments théoriques rappelés et les appliqués au modèle proposé.

Composition de sciences humaines et sociales et activité physique

Sujet 1

Rapport non communiqué par le responsable de l'épreuve !

Sujet 2 :

Sport et déviance : quels liens ?

Le sujet posé en 2014 possédait une particularité qui pouvait se révéler comme un atout majeur pour qui était soucieux de l'exploiter. Cette originalité ne fait pas partie des éléments régulièrement enseignés dans les formations STAPS de France. Il fallait donc sortir des poncifs ânonnés régulièrement sur les valeurs du sport. Une grande partie des candidats, heureux comme moins heureux dans cette épreuve, s'est retrouvée dans l'obligation de convoquer des auteurs moins classiques et d'agencer des pensées plus individuelles. Aussi, si les résultats, d'une manière générale, ne connaissent pas une répartition gaussienne aussi classique que d'habitude, l'étalonnage des résultats, portés par le bandeau ci-après, laisse entrevoir bien des constats.

Pour une part, les candidats sont relativement peu au fait de l'épreuve et ne se pose pas véritablement en tant que rédacteur d'une copie de sciences sociales. La proximité temporelle d'avec les sciences humaines rend la frontière entre les champs scientifiques aussi floue dans les copies que dans le temps. Certains candidats oublient le cadre dans lequel la réponse est attendue. Le flou leur a parfois permis de présenter une réflexion opportune qui leur a laissé « la vie sauve », si tant est qu'elle s'avérait opportune ! Nous rappelons aux candidats que la pertinence de la pensée peut se présenter comme une bouée de sauvetage, mais rarement constituer un zeppelin. Il convient d'ailleurs de souligner que les Sciences sociales sont plurielles et que si le versant historique peut être un mode de réponse, la sociologie ou l'anthropologie sont tout aussi solvables en termes de réponse.

Au-delà des hors-sujets involontaires, il a existé quelques rares copies dont la qualité de réflexion rend hommage à leurs auteurs, tant les conditions de production sont – au demeurant – exigeantes. Certains se sont donc judicieusement préparés et les 6-7% de copies dépassant les 14-15, sont là pour le prouver. Dans le ventre dit « mou », les autres candidats semblent également avoir tenu compte d'une remarque fréquemment faite dans les concours précédents, soit une attention particulière sur la correction orthographique voire grammaticale. Le niveau global des copies, d'un point de vue du français écrit, s'est nettement amélioré par rapport aux années précédentes.

La forme renseigne bien souvent du fond ... mais pas toujours. Nous le répétons, le sujet était assez désarçonnant pour une très large majorité d'étudiants candidats. L'absence de références habituelles a constitué le vecteur de sélection principal. Par un travail intelligent, un nombre significatif de candidats a su déplacer le centre de gravité de leur connaissance dans le champ de la réponse. Malheureusement, d'autres – et en nombre conséquent – l'ont fait de manière peu appropriée. C'est ainsi que, rappelant la logique d'un concours qui consiste à utiliser l'ensemble de l'échelle de notation, des copies assez médiocres se sont accumulées et la sanction conséquente peut paraître douloureuse par ses extrémités. Il convenait de circonscrire la portée des termes et de garantir la pluralité de la notion de « liens » pour sauver, le plus souvent, les marrons du feu. Une lapalissade benoîte s'impose une fois de plus :

lorsqu'un sujet est posé, il faut d'abord y répondre. La créativité ne doit pas empêcher les candidats de s'astreindre à cette exigence minimale.

Dans le même ordre d'idée, certains candidats s'imposent de parachuter des réflexions sur l'éducation physique. Si des éléments de réponse peuvent exister dans la convocation de la discipline scolaire, ils ne sont valides que par leur rattachement à la question posée. Si l'EPS constitue une thématique très importante du département 2SEP, elle n'autorise pas les candidats à s'y aventurer coûte que coûte. Les sujets comportent des termes qu'il faut critiquer, analyser, déplacer, articuler mais aussi respecter. L'intrusion forcée d'éléments présumés comme attendus par les correcteurs s'avère généralement inadaptée.

Proposition de bandeau de correction : Double correction, pas de demi-point

Note entre 16 et 20/20

- Les mots-clés sont définis avec pertinence ;
- Le ou la candidat(e) s'est interrogé(e) sur les emplois du singulier ou du pluriel des mots-clés du sujet ;
- Effort de mise en place d'une réflexion contextualisée des définitions ;
- La réponse au sujet est construite autour des liens entre « sport » et « déviance » ;
- La problématique adoptée est élaborée à partir des liens qui se tissent entre « sport » et « déviance » ;
- Les exemples proposés en guise d'illustrations sont judicieusement choisis ;
- Les références insérées dans le devoir sont appropriées.

Note entre 12 et 16/20

- Effort de traitement du sujet autour de la liaison entre « sport » et « déviance » même si la notion de « liens » n'est pas toujours examinée dans son versant pluriel ;
- Effort de définitions des mots-clés ;
- Ebauche de problématique ;
- Le sujet est compris et traité ;

Note entre 08 et 12/20

- Prise en considération des notions de sport et déviance ;
- Tentatives de définitions du « sport » et de la « déviance » mais regard partiel ou partial ;
- Les liens entre « sport » et « déviance » ne sont pas envisagés au-delà d'une contextualisation historique ou sociale des deux termes-clés ;
- Efforts de démonstration et de réponse au sujet ;
- Faiblesse des illustrations (banalités, sempiternels exemples des « Bleus », etc.).

Note entre 04 et 08/20

- Effort de définitions des deux notions-clés du sujet « sport » et « déviance » mais le traitement du sujet ne prend pas en considération les liens entre sport et déviance ;
- Absence de problématique ou d'idée directrice guidant la démonstration.

Notes entre 01 et 04/20

- Devoir hors sujet ;
- Absence de définitions des termes principaux du sujet ou réponse au sujet construite à partir de la prise en compte d'une définition d'un seul des mots-clés ;
- Les liens entre « sport » et « déviance » ne sont jamais envisagés ;
- Devoir peu ou mal structuré ;
- Absence de problématique.

Le positionnement dans le bandeau peut être majoré ou minoré de plus ou moins un ou trois points en fonction de la qualité de l'expression écrite (orthographe, grammaire, accentuation, ponctuation, style, syntaxe, clarté des idées, etc.), mais rappelons qu'une écriture difficile – au plan calligraphique et/ou orthographique – reste délicate à évaluer et subit parfois, involontairement, la double peine d'une note réduite par manque de compréhension et par un manque de respect des normes de la langue française minimales imposées aux candidats.

Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives

Sujet

« La citoyenneté constitue un élément essentiel de la vie démocratique ». Vous discuterez cette affirmation et analyserez la contribution de l'activité physique à son développement.

Les copies évaluées par les membres du jury font la preuve d'un travail méthodologique approfondi. L'analyse du sujet est présentée selon les règles du genre et les candidats font la plupart du temps l'effort de proposer une problématique. Toutefois, elle témoigne d'une absence de prise en compte de l'ensemble des éléments du sujet mais aussi d'un manque de compréhension de la fonction de la problématique tout au long du devoir. On ne peut que conseiller au futur candidat de prendre connaissance des exigences de la dissertation par l'intermédiaire de la lecture d'ouvrages spécialisés.

De nombreux candidats ont centré leur réflexion essentiellement sur la notion de citoyenneté ou sur celle de démocratie. Il était attendu que l'analyse porte sur les niveaux d'articulation entre ces deux aspects tout en discutant les formes qu'elles ont pu prendre tant au plan historique que sociologique. La citoyenneté s'inscrit dans des conjonctures différenciées qui conduisent à la caractériser de manière spécifique au regard des conceptions de la place des individus et de leur contribution à l'exigence démocratique. La formulation du sujet imposait de proposer une discussion de l'assertion et en particulier de l'apparente évidence du lien entre citoyenneté et vie démocratique. Discussion qui devait également porter sur la diversité des formes démocratiques imposant de faire un détour historique tout en autorisant à éclairer la réflexion à partir d'études de modèles démocratiques étrangers. Il est regrettable que beaucoup de candidats ne se soient pas engagés sur cette voie. Enfin, l'analyse de la contribution de l'activité physique devait être envisagée au regard justement des différentes formes de citoyenneté et de leur lien avec les nécessités démocratiques. Là encore on peut regretter que l'activité physique soit la plupart du temps limitée au sport (qui est trop rarement défini) et qu'un lien de

causalité soit le plus souvent établi sans en discuter la pertinence.

Ces quelques remarques générales permettent de situer les copies les unes par rapport aux autres.

- Les copies ayant été notées le plus faiblement sont celles qui ont omis le traitement de l’assertion pour se centrer essentiellement soit sur la citoyenneté soit sur l’activité physique. Ces deux dimensions pouvaient prendre des formes différenciées sans qu’elles ne soient interrogées et mises en perspective. L’absence de références à des travaux ayant analysés les questions liées à la démocratie et à la citoyenneté (par exemple ceux de Pierre Rosanvallon) était rédhibitoire. Certaines copies n’ayant pas fait l’effort de respecter les règles de base de l’expression écrite (orthographe, syntaxe, etc.) ne pouvaient espérer obtenir une note acceptable.

- Le deuxième niveau de hiérarchisation des copies correspondait aux productions ayant lié la notion de citoyenneté avec celle d’activité physique. Toutefois celle-ci était appréhendée de manière trop restrictive et aucune analyse critique n’était proposée (l’activité physique peut-elle être une école de citoyenneté ?). Ce type de positionnement ne pouvait être considéré comme satisfaisant en mettant à la marge la contribution à la vie démocratique et en faisant la preuve que le-la candidat-e n’avait aucun recul sur cette question. Ce dernier aspect est essentiel à souligner car il détermine la capacité à devenir un enseignant apte à agir sur son environnement, à prendre des positions sur les questions sociales d’aujourd’hui et de demain mais aussi de devenir un-e chercheur qui ne peut fonder ses travaux uniquement sur des certitudes. Dans l’épreuve de culture générale est attendue que le candidat fasse preuve de curiosité, d’ouverture d’esprit fondant une originalité réflexive qui repose sur des connaissances précises et diversifiées.

- Le troisième niveau de production se compose des copies qui ont tenté de répondre au sujet à partir d’une discussion de l’affirmation proposée. Celle-ci devait d’abord être contextualisée et analysée avec précision tout en faisant l’objet d’une discussion sur les formes de son opérationnalisation. Il n’était pas attendu une production formatée mais bien une réflexion personnelle à partir des données théoriques et empiriques à la disposition des candidats. L’argumentation s’appuyait donc sur une diversité de données permettant d’interroger factuellement les liens entre citoyenneté et vie démocratique et l’éventuelle contribution des activités physiques appréhendées dans leur diversité. Le propos reposer nécessairement sur une véritable problématique proposant un objet de démonstration devant constituer l’armature du développement. A ce niveau de concours, il n’est pas acceptable d’avoir des copies qui se contentent de poser une problématique qui disparaît quasiment dès les premières lignes de l’exposé. Dans ce cas, il correspond dans la plupart du temps à une litanie de faits visant à illustrer les liens sans les expliquer et en discuter les formes. La superficialité de l’argumentaire constituait un critère rédhibitoire pour espérer une note dépassant la moyenne. Le jury tient à souligner que plusieurs copies ont mobilisé des champs de connaissance variés, allant de la philosophie à l’histoire en passant par les sciences politiques, la sociologie voire l’anthropologie. Si cela peut poser des problèmes de nature épistémologiques, il est louable de vouloir engager cet effort.

Admission

1-Langue vivante étrangère : Anglais

Épreuve écrite

L'épreuve écrite est composée de deux exercices distincts - une version et une production écrite. Les deux exercices sont bien complémentaires et apportent une bonne visibilité sur le niveau global d'un candidat.

Dans la première partie, il est demandé aux candidats de traduire 6 phrases (environ 130 mots) d'un article tiré du site Internet du journal australien, The Sunday Telegraph, publié en ligne le 04 avril 2010 et intitulé : This is the future of sport in schools – Wii instead of PE. Le texte porte sur l'intégration des consoles de jeux vidéo interactifs – tels que la Wii – dans les programmes éducatifs en éducation physique dans un collège à Sydney en Australie. Le jury a découpé la partie du texte à traduire en 6 unités de traduction, chacune comptant pour un certain nombre de points-faute maximal. Ce découpage permet une évaluation indépendante des différentes unités du texte. Les points-faute sanctionnent, par ordre croissant de gravité : les fautes d'accent et d'orthographe ; les maladresses et les faux-sens ; les contresens, les fautes de temps et de détermination nominale ; les barbarismes (what is it ?), les non-sens et les fautes de syntaxe. Des points bonus ont été attribués pour la qualité de la langue française, le style, la pertinence et la cohérence de la traduction proposée.

The Sunday Telegraph propose généralement des articles en anglais assez soutenu et celui-ci ne faisait pas exception à la règle. La majorité des difficultés relevait donc de tournures syntaxiques délicates à traduire en français. En revanche le texte ne présentait pas de difficultés majeures en termes de lexicale. Les erreurs qui reviennent systématiquement sont celles de contresens, de nonsens et d'incohérence. Enfin, une épreuve de version n'est pas facile à réussir et mérite une préparation spécifique, néanmoins dans l'ensemble l'exercice a été correctement réussi.

Le second exercice écrit consistait à rédiger la réponse à la question suivante, en anglais, en 100 à 150 mots maximum : In the future, will virtual sport outrun physical sport ? Comment.

Ici, le jury attire l'attention des candidats sur le fait que la limite supérieure du nombre de mots n'est pas simplement donnée à titre indicatif, il est à respecter impérativement. Tout dépassement a été pénalisé car le jury n'a pris en compte que la rédaction jusqu'à la hauteur de 150 mots. La taille de la rédaction demandée n'autorisait pas des fantaisies stylistiques ou des parties disproportionnées : par exemple, une introduction trop longue déséquilibrait généralement l'ensemble et résultait en une notation assez faible. Les critères retenus par le jury pour évaluer la production écrite sont : la cohésion - la clarté de la réponse et la structure du texte, la pertinence - la pertinence des références, par exemple et la correction linguistique - la qualité de la langue.

Pour certains candidats la maîtrise de la langue écrite a été insuffisante pour rendre un texte compréhensif. Les productions comportaient beaucoup d'erreurs de syntaxe et de conjugaison avec un champ lexical très limité, sans problématique ni plan, ni conclusion. Pour d'autres ce fut une plateforme d'expression libre bien structurée et argumentée et surtout intéressante à lire.

Epreuve orale

L'évaluation repose sur 2 critères principaux : des critères pragmatiques (le niveau de compréhension du document, la méthodologie de présentation du commentaire de texte, la prise d'initiative surtout dans la gestion de l'imprévu et l'investissement dans l'activité) et des critères linguistiques (la compétence discursive, la fluidité du langage, le phonétique, la maîtrise grammaticale et le champ lexical).

Les textes, tirés de journaux et de sites Internet tels que: Newsweek, The Times UK, The Guardian UK, bbcnews.uk, theage.com.au et sporttechie.com portaient sur des thématiques variées, axées autour de la recherche scientifique, de l'actualité et de faits divers dans le domaine sportif. Exemples de sujets : les femmes et le cyclisme, le sport et les nouvelles technologies, le problème croissant de l'obésité en Europe, les mesures préventives pour diminuer le risque de diabète, la coupe du monde de foot - une étude comparative sur les différentes techniques de jeu employées par les équipes et la manière dont celles-ci sont révélatrices de la culture et le passé d'un pays - et enfin le sport et le risque.

Critères pragmatiques :

Avec des niveaux hétérogènes allant de A1 à B2, il est difficile d'apporter une vision globale des points forts et/ou faibles des candidats. Néanmoins il ressort un point faible commun à tous, malgré les conseils du jury dans les rapports des années précédentes (car il s'agit ici d'un point redondant depuis des années) : un manque de méthodologie et de préparation à une épreuve orale de langue étrangère de concours. Les résultats en sont le reflet avec encore une légère baisse de la moyenne cette année par rapport à l'an dernier (10 en 2013, 11.27 en 2012).

Le jury attend que le plan du commentaire soit annoncé (quasi inexistant parmi les candidats cette année). De plus il est attendu que le commentaire soit lié explicitement au document (parfois la restitution du texte était très faible ou bien totalement hors sujet), développé et illustré selon les règles attachées à ce genre d'exercice. Pour la plupart des candidats, le commentaire était non structuré, trop succinct et sans objectif précis. Très souvent l'échange a été maintenu grâce aux efforts du jury – réponses aux sollicitations principalement – la prise de l'initiative faisant partie des critères pragmatiques attendus pendant l'échange.

Critères linguistiques :

Le manque de fluidité a été souvent accompagné d'un débit trop lent, un rythme monotone et des pauses non calculées. La prononciation est très française et les mêmes erreurs phonétiques reviennent systématiquement. Citons quelques erreurs fréquentes pour attirer l'attention des candidats sur les zones de vigilance : opposition de voyelles : work/ walk : heart / hurt : leak /lack ; « i » tendu et « i » relâché : weak, peace, reach, leave ; mauvaise prononciation de la désinence –ed [t] au passé simple : linked, launched, fixed...etc

Un second point faible important est le manque de maîtrise grammaticale. L'abondance des fautes de syntaxe laissant place à des confusions et des erreurs de nonsense dans le discours : she [doesn't have] won ; a study [who] show she [doesn't stopped] ; as Australia [already do] ; we can [found] ; this is [growing-up] by the time ; should [became] ; we can [saw] the text ; last year [I'm going to].

Pour la forme on retrouve également les fautes habituelles simples et des variantes : la confusion des pronoms relatifs : who, which (the study who...) ; l'emploi incorrect de since et for ; la différence entre l'emploi de « make » et de « do » ; l'emploi du pronom possessif « his » en faisant référence à une

femme et vice versa. Encore cette année les dates (jour, mois, année) et les chiffres (statistiques, pourcentages) posent souvent problème aux candidats (exemple : 2014 prononcé « two hundred and fourteen »).

Globalement le champ lexical du domaine sportif est convenablement maîtrisé. Toutefois il faut souligner qu'il est difficile de juger certaines prestations sur le fond quand la langue de communication est trop insuffisante : une grammaire mal maîtrisée accompagnée d'un lexique très limité ou déformé ne permet pas de bien évaluer la pensée et la structuration du raisonnement. De même, parfois un candidat se retrouve devant l'impossibilité de répondre à une question faute de lexique suffisant ou par manque de compréhension. Pour conclure, il faut rappeler une évidence : il s'agit d'une épreuve orale, la lecture des notes est fortement pénalisante.

2-Épreuve d'oral APSA

Déroulement de l'épreuve

Le candidat choisit deux enveloppes sur les huit qui lui sont anonymement proposées. Chaque enveloppe correspond à une famille d'APSA. L'APSA tirée au sort par le candidat ne pourra pas être de la même famille d'APSA que celles choisies en option et en polyvalence. Le candidat sélectionne ensuite une enveloppe (une famille d'APSA) sur les deux choisies initialement. Dans l'enveloppe choisie figure un certain nombre de questions. Le candidat en tire deux au hasard. Après lecture des deux questions, il choisit d'en conserver une (Les deux questions tirées au hasard sont ensuite retirées du circuit). Il a ensuite trente minutes de préparation. Enfin, il est appelé pour quarante-cinq minutes d'oral avec deux membres du jury. Ces quarante-cinq minutes d'oral sont réparties en quinze minutes de présentation, par le candidat, de la réponse à la question posée, suivit de trente minutes d'échange (vingt plus dix) avec les jurés dont les dix dernières portent sur les projets et motivations du candidat.

Rappel

Il doit être rappelé ici que compte tenu de l'importance du champ de questionnement (8 familles d'APSA avec un certain nombre d'APSA représentées par famille) et du coefficient qui lui est attribué (Coef. 5), la difficulté de l'épreuve est grande et très discriminante. Il est important ici de préciser : 1/Que le jury est tout autant attaché à la qualité des réponses à la question posée qu'à la capacité (en cas de méconnaissance relative de l'APSA tirée au sort) des candidats à procéder à des transferts de connaissances d'une APSA vers une autre APSA et, 2/Que les dix dernières minutes consacrées aux projets et motivations du candidat sont très importantes et peuvent être très discriminantes. A ce titre nous alertons les candidats sur le fait qu'une inadéquation entre leur projet personnel et le parcours de formation offert au sein du département 2SEP peut engendrer une note rédhibitoire.

Constat

La moyenne des notes attribuées aux candidats de la session 2013 est de 10.24 ± 5.68 . Elle est légèrement inférieure à celle de la session 2013 (10.63 ± 5.14). Les remarques sur les candidats restent similaires à celles exprimées dans les rapports sur les sessions 2012 et 2013. En effet, les candidats dans leur ensemble semblent se préparer à cette épreuve : les présentations orales sont, le plus souvent, bien structurées avec une introduction, la présentation d'un plan, un développement suivit d'une

conclusion. Nous encourageons les candidats à poursuivre leurs efforts de préparation à cette épreuve. Les notes les plus faibles se caractérisent le plus souvent par : 1/Une mauvaise maîtrise de la technologie des APSA, 2/Des références inexistantes ou très approximatives à des publications ou ouvrages scientifiques pour répondre à la question posée et 3/L'absence, ou une très grande approximation, de définition des termes utilisés pour répondre à la question posée.

Conseils

Nous invitons les candidats à se préparer à cette épreuve en simulant des oraux structurés (choix des questions, temps de préparation, temps de présentation, temps d'échange) comme l'est cette épreuve. Une préparation efficace passe irrémédiablement par des simulations difficiles, il est vrai, à organiser. Nous invitons de nouveau les candidats à ne pas essayer de flatter les membres du jury au cours des échanges avec eux en citant, par exemple, de manière abusive ou erronée, leurs travaux scientifiques. Nous les invitons également à répondre de manière concise et précise aux questions posées. Nous invitons aussi les candidats à ne pas souligner qu'ils souhaitent mener des travaux de recherche en Sciences de la Vie et de la Santé (SVS) uniquement pour satisfaire la direction du département 2SEP. Si dans le cadre de son projet, le candidat souhaite réellement faire de la recherche dans un champ scientifique donné, ce qui est fortement encouragé, les jurés ne manqueront pas alors de questionner le candidat sur ses lectures scientifiques, sur les travaux menés dans le domaine qui intéresse le candidat, sur les auteurs de ces travaux, sur les hypothèses éventuelles que le candidat souhaiterait vérifier etc. Il est fortement conseillé alors de ne pas essayer de tricher sur ce terrain avec les membres du jury. Enfin, nous invitons les candidats à ne pas présenter un projet professionnel formaté et complaisant à l'égard des jurés.

3. Épreuves pratiques sportives

3.1 Épreuve de pratique sportive obligatoire

SAUVETAGE

L'épreuve de sauvetage aquatique 2014 a eu lieu à la piscine de Bréquigny de 9h00 à 11h00. Étaient présents 29 candidats sur les 29 admissibles (19 garçons et 10 filles).

La moyenne générale se situe légèrement en dessous de la moyenne des sessions précédentes (12.37 contre 12.94). L'abandon de deux candidates au cours de l'épreuve par un lâcher du mannequin avant le terme du parcours explique cette baisse de moyenne générale et la différence de 1.57 point entre la moyenne des garçons et des filles.

Le temps moyen réalisé pour parcourir l'épreuve hors pénalités et en temps limite est de **1min09 secondes pour les garçons** (la moyenne est de 1min10 depuis 5 ans) et de **1min12 secondes pour les filles** (la moyenne est de 1min14).

Le jury observe une bonne préparation des candidats car très peu de pénalités ont été attribuées (3 contre 13 l'année dernière).

Les candidats ont, cette année, assuré la phase d'apnée en maîtrisant mieux le plongeon et en se conformant au règlement (aucune pénalité). Toutefois, très peu de candidats utilisent la technique de

brasse sous-marine ou de véritables ondulations. On observe le plus souvent de la brasse ou des battements de crawl ou de papillon peu propulsifs.

La phase de remorquage demeure le moment capital de cette épreuve. Bien que le nombre de pénalités soit nettement en baisse (3 contre 8 en 2013), deux candidates n'ont pu cette année parcourir les 25m en remorquage. Les prises du mannequin sont mieux maîtrisées et les deux les plus utilisées sont la prise "classique" du mannequin (parfois encore trop lâche qui ne maintient pas assez la tête du mannequin collée à celle du sauveteur) et une prise "moignons" (mains du sauveteur sous les moignons du mannequin). Cette dernière est simple mais efficace pour les moins aguerris à cette épreuve.

Le faible nombre de pénalités (3) qui ont sanctionné l'immersion des voies respiratoires du mannequin montre que les candidats ont porté attention à leur propulsion jambes. Les techniques les moins performantes comme les battements de crawl ou les ciseaux style « nage indienne » restent encore trop utilisées. Nous rappelons que l'apprentissage d'un ciseau de jambes de brasse propulsif nous paraît, dans un premier temps, la priorité, avant d'aborder dans un second temps, pour ceux qui le peuvent, la technique du rétropédalage.

Le jury remarque une meilleure préparation de l'épreuve dans l'ensemble. Ceux ou celles qui l'ont négligée ont été sanctionnés.

3.2 Autres épreuves de pratique sportive

ATHLÉTISME

Athlétisme - Saut en longueur :

2 candidates ont choisi cette épreuve, une en option, l'autre en polyvalence.

Remarques générales et conseils de préparation :

Les deux candidates semblaient bien préparées à cette épreuve. Leur course d'élan était bien étalonnée et d'une longueur optimale. Pour l'une d'entre elles cependant, les phases de suspension et de réception étaient un peu négligées. Le jury souhaite renouveler quelques conseils aux futurs candidats. Etalonner sa course d'élan n'est pas suffisant ; il est important pour optimiser sa performance de ne pas négliger les phases d'impulsion, de suspension et de réception.

Athlétisme – 400 m :

15 candidats ont choisi cette épreuve, 2 filles (une en option, une en polyvalence) et 13 garçons (7 en option et 6 en polyvalence).

Remarques générales et conseils de préparation :

Le niveau global des candidats est bien meilleur cette année et assez homogène. Cependant, plusieurs candidats pourraient, comme tous les ans, améliorer leur performance par une préparation spécifique au moins au niveau de la gestion de leur allure. En effet, comme tous les ans, quelques candidats semblent s'adapter au cours de l'épreuve et font des erreurs d'allure. Ils finissent rapidement, preuve qu'ils auraient pu supporter une allure plus rapide dans la première partie de course en « assurant » moins. Quelques autres, partent trop vite et ralentissent considérablement dans la deuxième partie de

course. Comme c'est le cas souvent, le jury insiste sur la nécessité pour le candidat de connaître son allure de course et de contrôler notamment le temps de passage aux 200 m pour réaliser une performance conforme à ses possibilités. Les candidats font preuve de beaucoup de volonté et vont au bout de leur effort. Un candidat a couru sans chaussures à pointe et se pénalise énormément. Le jury rappelle que l'utilisation de chaussures à pointes est indispensable pour réaliser une performance.

BADMINTON

Modalités de l'épreuve

L'épreuve consiste en une succession de plusieurs phases de jeu durant lesquelles les candidats sont confrontés à des niveaux d'opposition de plus en plus proche du leur. L'évaluation du niveau de compétence des candidats s'effectue lors de la dernière phase dans un rapport de force équilibré. Les candidates et les candidats sont placés dans des groupes non mixtes afin d'établir une notation spécifique de leur performance. Cependant, dans certains cas, les rencontres peuvent être mixtes afin d'évaluer les compétences dans un rapport de force équilibré. Le jury peut être amené à donner des consignes de jeu pour mieux évaluer certaines prestations. La durée totale de la prestation est d'environ 45 mn par candidat. Les volants sont en plastique (mavis 300) et fournis.

L'évaluation

Elle portera à la fois sur la performance et le niveau de compétence du candidat. Cinq niveaux de compétence sont définis.

Niveau 1 : Les trajectoires sont peu variées et peu dangereuses pour l'adversaire. Le candidat est en grande difficulté pour organiser ses déplacements. Il est en retard sur la plupart des volants. Le jeu est subi quel que soit le niveau de l'adversaire. Le candidat ne dispose pas du minimum de coordinations spécifiques pour résister ou exploiter les occasions favorables pour rompre l'échange à son profit.

Niveau 2 : Le candidat cherche à gagner l'échange mais selon une seule modalité souvent indépendante du jeu adverse. Les trajectoires émises sont peu puissantes ou imprécises, et le jeu au filet est mal maîtrisé. Les déplacements ne permettent pas une couverture défensive suffisante. Ce niveau peut être différencié selon l'utilisation qui est faite des trajectoires faciles reçues.

Niveau 3 : Le candidat varie ses trajectoires avec l'intention de créer et d'utiliser des déséquilibres. Le registre des actions de frappe s'est enrichi, mais il reste lisible pour l'adversaire. Les déplacements, souvent équilibrés, permettent de résister un peu en situation défavorable et de profiter avantagement des situations d'attaque.

Niveau 4 : Le jeu est conçu comme un enchaînement de frappes au service d'une stratégie à moyen terme, adapté à l'adversaire. Les trajectoires sont parfois plus rapides tout en restant précises et adaptées aux cibles visées.

Niveau 5 : Le joueur impose un système de jeu adapté au rapport de force. Les trajectoires sont souvent tendues pour accélérer le jeu. Les fixations (temporelles) sont présentes et placent l'adversaire face à une incertitude importante. Les déplacements sont fluides, économes et permettent ainsi des interceptions précoces du volant.

Performance

La notation de la performance s'établit comme suit :

- A partir du classement effectué lors de la dernière phase, de façon spécifique pour les candidats et les candidates.
- En lien et relativisée par le niveau de compétence évalué : à chaque niveau de compétence correspond une fourchette de notes de performance.

Constats

Pour cette session, les prestations des candidats (filles et garçons) se sont réparties du niveau 1 (deux candidats très faibles) au niveau 4. Une candidate s'est démarquée (niveau 5). Les intentions tactiques pour construire le point existent mais ne sont pas toujours pertinentes au regard du rapport de force. Près de la moitié des candidats ne possèdent pas un bagage technique suffisant, leur permettant d'asseoir leur projet de jeu. D'autre part, le placement des candidats par rapport au volant est trop peu précis pour permettre la production de trajectoires efficaces. L'effort de préparation sur le plan énergétique est réel : aucun candidat ne s'est trouvé en difficulté lors des différentes séquences de jeu.

Conseils de préparation

- S'entraîner sur les plans technique (routine fermée, travail de la régularité au service..) et technico-tactique (routine semi-ouverte, début d'échange imposé, matches à thème...) de façon régulière est nécessaire pour prétendre atteindre un niveau de jeu acceptable et limiter les imprécisions lors des matches.
- S'entraîner régulièrement à jouer dans un rapport de force défavorable.
- Se confronter souvent à des adversaires différents tant sur le plan du niveau que du style de jeu. Cela pour conserver une lucidité tactique (adaptation au rapport de force) et une disponibilité motrice suffisantes.
- Se préparer sur le plan énergétique au type d'effort requis par l'épreuve.
- Optimiser la gestion de son échauffement de façon à pouvoir débiter l'épreuve le « plus détendu » possible et limiter ainsi les nombreuses fautes directes du début de la prestation.

DANSE

Modalités de l'épreuve

L'épreuve consiste à présenter une chorégraphie individuelle dont la durée est comprise entre deux minutes et trois minutes. La surface d'évolution est de onze mètres sur neuf mètres. Le chronométrage

démarre au premier mouvement et s'arrête au dernier mouvement ou lorsque le candidat quitte l'espace. Le support sonore de la prestation est enregistré en format audio sur CD ou format mp3 sur clé usb ou lecteur mp3. Seul le morceau de la prestation doit y être enregistré. Le démarrage est assuré par un membre du jury. À compter de l'appel, les candidats disposent de trente minutes d'échauffement. Ils peuvent utiliser le lecteur CD et faire les réglages de leur support sonore. À l'issue de ce temps, les trois premiers candidats sont appelés. Chacun dispose de cinq minutes pour se mettre en scène (décor, costume, ...). Quinze minutes d'échauffement sont alors accordées au groupe suivant pour se préparer et la même procédure de passage est observée à l'issue de ce temps.

Ce qui est attendu des candidats

Les candidats sont évalués à la fois sur la composition de leur chorégraphie et sur leur interprétation. Pour ce qui est de la composition, il est tenu compte de l'idée chorégraphique (sujet, propos), de la construction (procédés de composition), de la motricité (choix des éléments de langage, options prises par rapport aux composantes du mouvement), et de la scénographie (musique, costume, éléments de décor, utilisation de l'espace scénique). En ce qui concerne l'interprétation, celle-ci est évaluée en fonction de la motricité dansée et de sa maîtrise (difficulté, prise de risque), et de l'engagement du danseur (présence). La motricité utilisée doit être au service du propos chorégraphique. C'est une épreuve de danse, c'est-à-dire une épreuve artistique. Cela suppose un engagement et des choix esthétiques en lien avec l'art d'aujourd'hui. La construction de la chorégraphie, tout comme l'interprétation doivent refléter cet engagement et ces choix.

Niveaux de performance

En dessous de 10. La composition est narrative, sans prise de distance par rapport au propos. On assiste à une juxtaposition d'éléments chorégraphiques. La composition reste linéaire sans surprise. Il y a peu de partis pris dans l'utilisation de l'espace. La danse suit la musique sous une forme de redite. Au niveau de l'interprétation, il y a peu de difficultés, peu de prises de risque. La relation aux composantes du mouvement est peu variée, voire peu prise en compte. La motricité est trop en relation avec le propos, avec peu de variations. Elle est peu maîtrisée et maladroite. L'expression est surtout relayée par le visage, plus que par le mouvement.

Entre 10 et 15. Un propos artistique est présent et lisible, toutefois sans un engagement total. La construction de la chorégraphie est élaborée, en place, mais peut manquer d'originalité. Des qualités corporelles sont effectives. Il manque des nuances et une maîtrise de différents registres corporels. Il y a un engagement personnel, qui peut cependant être un peu sur la réserve.

Au dessus de 15. Le propos artistique est engagé, relayé par un engagement corporel et une scénographie pertinente. On a une exploitation de procédés de composition au service du propos chorégraphique. L'espace scénique est construit, utilisé. La relation à la musique montre une capacité d'envisager celle-ci sur des modes différents. On a une maîtrise de la motricité dansée, avec une gestuelle originale et nuancée. On remarque une vraie recherche de mouvements.

Profil des candidats

Cinq candidats se sont présentés à l'épreuve de polyvalence danse (3 filles et 2 garçons), et un candidat s'est présenté à l'épreuve d'option. Les candidats ont fait preuve d'un niveau globalement satisfaisant

pour cette cession. Il est rappelé que le choix de monde sonore n'est pas à négliger. C'est un élément qui fait partie intégrante du projet : l'introduction, la qualité du son, le dialogue qu'il entretient avec le langage corporel du danseur, la façon dont il s'interrompt...sont autant de points à travailler. Seul un candidat a réalisé une prestation faible, tant du point de vue de l'interprétation que de la composition chorégraphique. Le meilleur candidat fait preuve d'originalité dans les choix scénographiques opérés pour répondre au propos chorégraphique, et maintient tout au long de la prestation une présence et un certain niveau de maîtrise gestuelle. Il est rappelé que le non-respect de la durée de la chorégraphie (entre deux et trois minutes) est pénalisant. Le montage musical ne doit donc pas dépasser trois minutes, les silences éventuels étant compris dans cette durée. La fin de la chorégraphie correspond soit à la sortie de l'espace, soit à la fin du mouvement. Il est donc recommandé que la musique s'arrête en conséquence. Lorsqu'il y a un support sonore, la qualité du montage (début-fin et coupures éventuelles) ne doit pas être négligé. L'univers musical proposé faisant partie intégrante du projet.

Conseils de préparation

Il est recommandé aux candidats présentant cette épreuve, de faire appel à un regard extérieur pendant la période d'élaboration du solo, et d'aller voir des spectacles de danse, visionner des vidéos... Il est très facile aujourd'hui d'aller sur internet où de nombreuses vidéos de danse contemporaine peuvent être vues. Il est aussi intéressant de lire des ouvrages sur la danse et plus particulièrement sur son histoire(Marcel Michelle, Ginot Isabelle, La Danse au XXe siècle, Paris, Bordas,1995).

ESCALADE

Descriptif des conditions de l'épreuve

La session 2014 s'est déroulée sur une structure artificielle de 8m de hauteur. La structure est adhérente et les voies ont été ouvertes dans des profils variés (dalle, dièdres, léger dévers, dévers, et surplomb). Les voies de niveau 5a et 5b consistaient en des évolutions utilisant toutes les couleurs de prises à l'intérieur de couloirs délimités par des élastiques. Après avoir présenté l'ensemble des voies, les candidats ont 6 min de lecture. Ils sont ensuite en échauffement dans le pan situé dans la même salle et séparé par des rideaux. Les candidats sont ensuite appelés dans l'ordre alphabétique, le chronomètre est déclenché dès que le grimpeur est encordé au pied de la voie qu'il a choisi de gravir en premier.

Le candidat est évalué sur sa performance et son niveau de maîtrise.

Conseils de préparation

La volonté au niveau de l'ouverture est de mettre en évidence la capacité du grimpeur à mettre en œuvre une motricité spécifique. La configuration des prises sort donc de «l'échelle» classique, et l'orientation des prises est également variée ce qui nécessite de mettre en œuvre des adaptations aux contraintes de la voie. Nous invitons donc les candidats à se préparer en s'entraînant à grimper dans des profils variés et des configurations de prises variées (alignement de prises, prises éloignées de l'axe

de déplacement, densité de prises importantes, faible de densité, pieds micros et adhérences, micro relief...), ce qui permettra de diversifier leur répertoire moteur.

L'épreuve d'escalade demande une préparation spécifique au niveau des ressources énergétiques (tenir des prises de plus en plus petites, gérer son effort, ses PME...), techniques (répertoire gestuel varié, adapté aux contraintes du support et à ses points forts et points faibles,) tactiques (lecture, prise de décision...) et mentales (engagement, prise de risque, gestion du stress...). Les candidats ne doivent pas négliger ce dernier aspect qui peut être totalement inhibiteur et doivent être pleinement préparés.

La gestion du temps apparaît également comme un élément important à travailler pour les futurs candidats. Il semble opportun de se mettre en situation afin d'apprendre à gérer au mieux les 15 minutes imparties en incluant les repos, chutes éventuelles, réalisation des 2 voies. Il faut noter que trop peu de candidats ont géré leur effort après leur chute, recommençant à grimper très rapidement sans profiter pleinement du temps offert.

Rappel de quelques points techniques et de sécurité

- Le nœud en huit est obligatoire
- En cas de mousquetonnage à l'envers, l'erreur est signalée au grimpeur. Les voies étant dans l'axe, le candidat peut poursuivre son cheminement. En cas d'une 2^{ème} erreur de mousquetonnage, le candidat est arrêté, doit remettre la dégaine dans le bon sens et une chute est comptée. Le candidat poursuit ensuite sa voie avec une chute comptabilisée.
- En cas de yoyo, l'erreur est signalée, le candidat doit d'abord enlever la corde du mousqueton du bas puis repasser le bon brin de corde dans le mousqueton du bas. Si le candidat peut réaliser la manipulation sans assistance, il peut poursuivre la voie normalement.
- En cas de chute, le candidat repart avec les dernières prises tenues.

GYMNASTIQUE AU SOL

Trois candidats se sont présentés à l'épreuve pratique de gymnastique : deux garçons et une fille. L'épreuve s'est déroulée conformément au règlement du concours, disponible sur le site internet de l'ENS. Nous rappelons l'importance d'avoir une lecture très attentive des rapports de jury et du code de pointage FIG en vigueur en complément du règlement spécifique à cette épreuve. Les conditions matérielles identiques respectaient scrupuleusement les normes FIG. Le jury était composé de quatre personnes.

Au regard du nombre de candidats, le jury détermine en début d'épreuve les modalités d'échauffement (30 minutes pour cette session). Cette année, le temps d'échauffement est bien géré par les candidats dans un souci de prévention et de préparation à l'épreuve. A l'issue du temps d'échauffement les candidats sont appelés dans l'ordre de convocation et se présentent au jury pour effectuer leurs enchaînements.

« Statistiques »

	Notes de départ	Notes finales	Coefficient	Déductions
--	-----------------	---------------	-------------	------------

Moyenne	12.5	10.75	2.65	2.125
Minimum	10.5	8.5	2.1	1.9
Maximum	14.5	13	3.2	2.35

Les candidats présentent des enchaînements qui respectent les exigences règlementaires de l'activité. Une bonification a été attribuée sur la base de 0.2 points en fonction de la difficulté et de la qualité de l'élément – E – présenté pour un candidat. Les mouvements sont bien construits et l'exécution est valorisée au profit de la difficulté. Le jury apprécie particulièrement que les candidats ne prennent pas de risques physiques dans l'exécution acrobatique.

Même si tous les éléments présentés ont été reconnus, nous attirons tout de même l'attention des candidats sur la nécessité, lors de l'exécution des sauts gymniques, de réaliser la totalité de la rotation longitudinale sans tricher (impulsion et/ou réception). Nous rappelons l'importance du respect des normes techniques imposées par le code de pointage afin de ne pas cumuler la non reconnaissance d'un élément avec les fautes d'exécution.

HANDBALL

Déroulement de l'épreuve

Lors de la session 2014 le nombre de candidats était inférieur à la session 2013 : 4 candidats et 2 candidates (contre 10 au total l'année dernière). Nous avons sollicité des « joueurs plastrons » afin de ne pas dénaturer la logique interne de l'activité et de permettre aux candidats de mettre en exergue leurs compétences spécifiques dans la discipline choisie. Les collectifs ont été réalisés de façon aléatoire en fonction de la spécification des postes de jeu des candidats. En effet il est tenu compte des lignes spécifiques des candidats (ligne avant, ligne arrière, gardien de but) afin que ces derniers aient l'assurance d'évoluer plus de 50% du temps de jeu effectif sur leur ligne préférentielle.

L'épreuve a consisté en plusieurs séquences de jeu sur terrain réglementaire. Ces séquences ont fait l'objet de différentes demandes en terme de consignes et de thèmes de jeu de la part des membres du jury afin d'évaluer le niveau de « richesse technico-tactique » des candidats et de leurs facultés d'adaptation.

Les candidats ont été évalués sur un temps de jeu de pratique effective d'environ 40 minutes.

Le règlement fédéral (FFHB) est appliqué dans tous ses aspects (y compris l'application de l'échelle des sanctions).

Les modalités d'évaluation

A partir de la diversité des situations de jeu proposées, l'évaluation s'est faite selon les modalités d'une multi subjectivité d'experts prenant en compte les niveaux de pratique en référence à la grille utilisée au Capeps à laquelle les membres du jury ont ajouté deux points.

Le déroulement de l'évaluation des candidats s'est fait de la manière suivante :

- Chaque juré a évalué tous les candidats.
- Une concertation a été réalisée au 2/3 environ de la durée totale de l'épreuve pour situer les candidats dans un niveau de pratique à partir d'un bandeau identifiant les compétences des candidats en tant que : porteur de balle ; non porteur de balle ; défenseur.
- Après cette concertation les effectifs ont été modifiés afin d'abandonner l'hétérogénéité des oppositions vers une homogénéisation des rapports de force afin de mieux discriminer les candidats. De nouveaux rôles et statuts ont été attribués aux candidats afin de pouvoir analyser leurs facultés adaptatives.
- A l'issue de la prestation chaque juré a posé une note sur 20 en s'appuyant sur la grille de référence (présentée ci-dessous), la note définitive a été établie par la moyenne de l'ensemble des notes proposées par les jurés et après discussion si nécessaire.
- La grille de référence de la session 2014 était la suivante : grille de référence de l'épreuve Handball du Capeps « ancienne formule » (en relation avec les niveaux de pratique fédéraux : BO 1989 du Capeps) + 2 points :

Niveaux « fédéraux » et notes correspondantes :

- National : D2 : 20 - N1 : 19 / 18
- Inter-Régional : N 2 : 17 – N3 : 16 / 15
- Régional : Pré-National : 14 – Excellence Régional : 13 – Honneur Régional : 12
- Départemental : Pré-Régional : 11 – Excellence Départemental : 10 – Honneur
- Départemental : 09
- Option : Terminal : 08 – Première : 07 – Seconde : 06
- Scolaire : 05 – 04 – 03 – 02 - 01

Attention : les jurés ne connaissent pas le niveau de pratique fédérale (dans le cas où celui-ci possède une pratique en club) du candidat, le niveau de ce dernier est uniquement évalué par les membres du jury sur sa « prestation du jour ».

Organisation de l'épreuve lors de la session 2013

Le jury a souhaité proposer des situations de jeu variées afin que des candidats ne disposant pas d'une pratique fédérale puissent s'exprimer dans un contexte de pratique correspondant à une pratique scolaire de l'activité. C'est ainsi qu'il a été demandé aux candidats d'évoluer selon trois modalités de jeu différentes :

- Période 1 : Jeu à 7 contre 7 : Défense imposée en 1 – 5 avec engagement rapide afin de mettre en évidence les compétences des candidats dans le jeu sur « grands espaces ».
- Période 2 : Jeu à 7 contre 7 : Défense imposée 3 – 3 avec inversion des postes Base avant / Base arrière. Les candidats ont été vus sur différents postes de jeu en attaque et en défense avec le souci d'équilibrer les rapports de force individuels.
- Période 3 : Jeu à 6 contre 6 : Défenses imposées en 0-5 Zone ou homme à homme par oppositions de niveau homogène imposées par le jury. Lors de ces séquences les candidats ont été invités à évoluer sur les postes de la base arrière (1/2 et Arrières) afin de disposer d'un volume de jeu très important ainsi que sur les postes de la base avant.

Lors de la session 2014, le nombre important de plastrons nous a permis de proposer aux candidats des oppositions non mixtes.

Le déroulement de l'épreuve a permis aux six candidats d'exprimer leurs compétences dans les différents domaines de l'activité (jeu sur tout le terrain ; attaque placée /défense placée ; maîtrise technique dans un contexte d'opposition modérée et « contrôlée »).

JUDO

Modalité de l'épreuve

L'épreuve consiste à évaluer la capacité d'un candidat à combattre en opposition et à prendre en compte toutes les dimensions qu'impose la pratique du Judo, à savoir : technique, physique et mentale.

- L'épreuve se déroulera en deux temps : Après un échauffement de 10 minutes libre, 1 Nage Komi de projection de 1 fois 2' ou le candidat doit attester de sa capacité à projeter et à être projeté dans au moins 3 directions différentes, et ce en toute sécurité (stabilité des appuis, contrôle de Uke pendant la chute, tête sortie de l'axe de la projection pour le rôle de Tori, Ukémis maîtrisés pour le rôle de Uke, etc...)

Après un temps de repos de cinq minutes,

- 1 situation d'opposition au sol : Uke en position quadrupédique, Tori à côté. Durée 2 minutes dans chacun des rôles avec 2 minutes de récupération au changement de rôles.

- 2 **Combats** debout minimum de 5 minutes non mixtes, par catégorie de poids. Le combat prend fin après 2 ippons ou à la fin du temps imparti.

- La prestation physique est appréciée au cours du Nage Komi et des Combats réalisés. Quatre points seront particulièrement pris en compte pour l'évaluation :

1 : L'efficacité et la gestion de l'Effort

2 : Le système d'attaque et de défense

3 : Les différentes directions d'attaque

4 : Le niveau de performance

- Le règlement de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) est applicable.

- Le Jury peut être amené à donner des consignes aux candidats, et ceci à tout moment de l'épreuve. Si le candidat ne satisfait pas à l'épreuve du Nage Komi, il ne sera pas autorisé, pour des raisons de sécurité, à passer l'épreuve Combat et sa note ne pourra excéder 5/20.

- En cas de blessure, le jury peut être amené à interrompre définitivement l'épreuve du candidat afin de préserver son intégrité physique. Dans ce cas, au regard de la prestation réalisée, le jury se réserve le droit de poser une note.

- Le Jury pourra vérifier le poids du (des) candidats avant l'épreuve.

Évaluation

«Le hasard ne favorise que les esprits préparés ... » Louis Pasteur

La notation sur vingt s'effectue par référence aux niveaux de pratiques suivantes :

- Niveau national : 18 à 20
- Niveau interrégional : 15 à 17
- Niveau régional : 12 à 14
- Niveau départemental : 9 à 11
- Niveau inférieurs : 8 et en dessous

Trois modules sont notés :

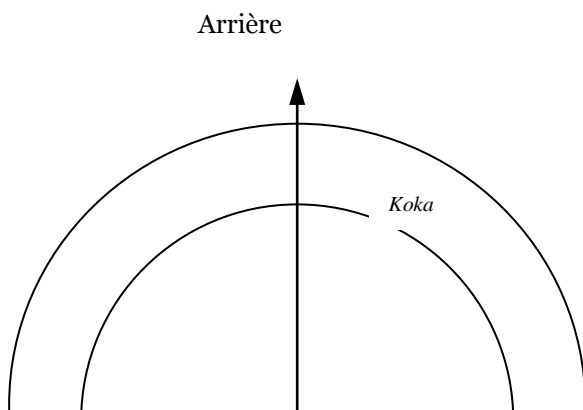
Module 1 : Notes efficacité / gestion de l'effort

Observables	Combat 1				Combat 2				Combat 3			
Efficacité	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Gestion de l'effort	1		2		3		1		2		3	
Totaux	C1 = /7				C2 = /7				C3 = /7			
<i>Note du module 1 (C1+C2+C3) / 3 = /7</i>												

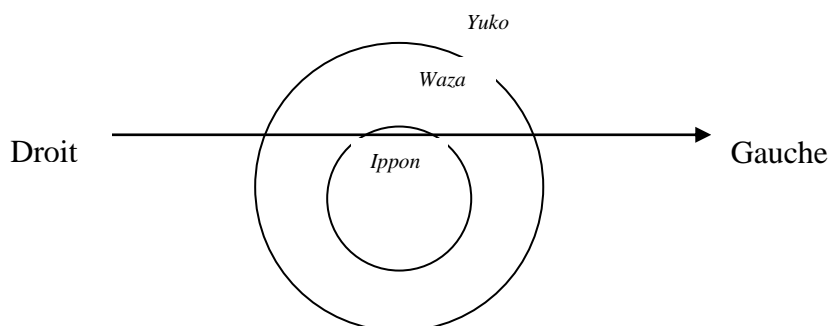
Module 2 : Notes système d'attaque et de défense

	OBSERVABLES	Combat 1			Combat 2			Combat 3		
	<i>Kumi Kata</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
<i>Debout</i>	<i>Variété Technique</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Attaque appropriée</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Défense appropriée</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Liaison Debout Sol</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	Totaux	C1= /10			C2= /10			C3= /10		
<i>Note du module 2 (C1+C2+C3) / 3 = /10</i>										

Module 3 : Direction d'attaque



- | |
|--|
| <p>3 ou 4 directions différentes = 3 pts</p> <p>2 directions différentes = 2 pts</p> <p>1 direction = 1 pt</p> |
|--|



Avant

Note du module 3=

/3

Avant

Note finale du candidat = $m_1 + m_2 + m_3 =$ /20

(Module 1) Note 1 = Jamais / Note 2 = Parfois / Note 3 = Souvent / Note 4 = Toujours

Note 1 = Moyen / Note 2 = Bien / Note 3 = Très Bien

Conseil de préparation

- Il est préférable que les candidats aient un niveau de ceinture orange de club minimum aussi bien pour les spécialistes que pour les polyvalences.
- Les candidats sont confrontés à une épreuve exigeante qui nécessite une préparation spécifique et une bonne compréhension de l'intitulé de l'épreuve. Le Nage Komi doit être réalisé en déplacement et en respectant les trois phases fondamentales de toutes projections, à savoir Kuzushi / Tsukuri / Gake (préaction / lancement / guidage)
- Les candidats doivent être capables de montrer au jury leur capacité à s'échauffer de manière spécifique, de maintenir un échauffement dynamique entre les combats, de faire preuve d'une hygiène alimentaire et d'hydratation adaptée, de s'engager lucidement dans le combat en respectant l'éthique du Judo.

Ont témoigné d'un bon niveau les candidats qui :

- ont fait preuve de continuité dans les différents secteurs (debout / liaison debout-sol / sol).
- ont mis en place un projet technico-tactique performant et adapté aux caractéristiques de l'opposition.
- ont fréquemment marqué des avantages décisifs (Ippon : 10 points).
- ont une saisie préférentielle leur permettant de construire un système d'attaque et de défense efficace ainsi qu'un spécial performant.
- ont été capables d'imposer des changements de rythme dans le combat.

Nous constatons souvent que la préparation physique générale des candidats est insuffisante.

L'expérience acquise en compétition s'avère un atout majeur pour le candidat.

Le candidat pourra attester de son niveau en présentant tous documents officiels qu'il jugera nécessaire.